



PREFET DE L'ALLIER

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

<u>LIEU DE LA RÉUNION</u>	<u>DATE</u>	<u>RÉDACTION</u>
ISDND La Guègue - Cusset	3 octobre 2014	

OBJET : Réunion du comité de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux du Guègue (ISDND)

PRESIDENCE : M. ALMAZAN, sous-préfet de Vichy

PRESENTS :

Représentants le collège des élus :

Mme Magali DUBREUIL, conseillère générale de Cusset-Nord,
M. Jean-Sébastien LALOY, maire de Cusset
M. Christophe DUMONT, maire de Molles,
Mme François WALRAET, maire de Saint-Christophe
M. Jean-Claude POTHIER, maire de Saint-Etienne-de-Vicq,

Représentants le collège des exploitants :

M. Philippe CARIAT, responsable centre de tri VAL'AURA
M. Laurent BONOMME, directeur activité stockage SITA Centre-Est
M. Jean-Luc BARLERIN, SITA Centre-Est
M. André CROUZIER, Vice-président de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier : (VVA),
Mme Christine MOREAU, Directrice du service gestion des déchets de VVA
Mme Géraldine WALIENNE, Agent de maîtrise VVA
Mme Béatrice VAN DE WALLE, Responsable Environnement SITA Centre-Est

Représentant le collège des salariés :

M. Alexandre LAPLACE, conducteur d'engins

Représentants le collège des riverains et associations de protection de l'environnement

M. Aymeric POTIER, association Vigilance autour du Guègue (VAG)
M. Patrick CURAT, association Vigilance autour du Guègue (VAG)
M. René CHANAUD, association France Allier Nature

Représentant le collège des services de l'Etat

M. Christophe MERLIN, responsable de l'Unité Territoriale de Allier / Puy-de-Dôme de la DREAL Auvergne,
M. Sébastien MATHIEUX, chef de la subdivision déchets, Unité Territoriale de Allier / Puy-de-Dôme de la DREAL Auvergne
M. Emmanuel PITALOT, DDT service environnement,
Mme Marie Alix VOINIER, Agence régionale de santé
Mme Aurélie MURE, Agence régionale de santé

1) Approbation du compte rendu de la dernière Commission de suivi de site du 14 janvier 2014

Les membres de la CSS n'ont pas reçu les documents préparatoires. Il est acté que les documents seront envoyés une semaine avant la CSS. Le compte rendu sera approuvé lors de la prochaine réunion.

Les élus précisent qu'ils n'ont pas été invités lors du CODERST au cours duquel le rapport d'activité a été présenté.

2) Composition du bureau

La question du représentant des élus n'est pas réglée. Les élus s'engagent à traiter le sujet pour la prochaine réunion et à désigner leur représentant.

3) Présentation rapport d'activité 2013 et projets 2014 (voir document en p.j.)

Les apports du Puy de Dôme ont cessé fin juin 2013 et été remplacés par des apports de la Loire.

Allier Nature demande de quelle manière la renouée du Japon a été neutralisée lors des opérations de réalisation des travaux hydrauliques. SITA précise que cela a été fait par arrachage. La DREAL explique que cette espèce est exotique et envahissante. Elle est la source d'une perte de biodiversité.

VAG demande pourquoi il est indiqué dans le rapport que la valorisation du biogaz n'émet pas de CO₂. SITA explique qu'en réalité, la valorisation permet de produire de l'électricité en substitution à du combustible fossile, ce qui permet d'éviter des émissions des CO₂ d'origine fossile.

Allier Nature indique qu'il faut privilégier la réduction à la source, à l'image de certains pays, et notamment que cela passe par la collecte sélective des biodéchets.

VVA décrit les actions mises en place pour favoriser le compostage et la collecte des biodéchets auprès des gros producteurs.

Les associations soulignent que les fermentescibles devraient être traités à la source.

VVA précise qu'il y a toujours une surtaxe appliquée aux déchets qui viennent de l'extérieur.

La valorisation du biogaz a brutalement chuté en septembre 2013 puis significativement ré-augmenté. SITA explique que c'est lié à l'entretien des moteurs et l'amélioration du réseau de collecte du biogaz.

Les associations ont fait une carte de la fréquence des odeurs ressenties et aboutissent à 2400 ha impactés. Cette carte est commentée. VAG indique que le niveau d'odeur n'est pas redescendu au niveau qu'il était avant les travaux de 2009 où seulement 5 ha étaient impactés.

Le sous-préfet rappelle qu'il faut que les riverains utilisent le réseau d'alerte odeurs en appelant. VAG explique que les riverains n'appellent plus car ils ont l'impression que rien n'aboutit. Il y a une lassitude. Ils estiment que la proportion accrue de fermentescibles peut être à l'origine du phénomène.

VVA précise que la mise en place de la collecte sélective des bio déchets et les campagnes de distribution de composteurs individuel ont, au contraire, contribué à réduire la part de fermentescibles.

VAG demande à ce que des nez électroniques soient mis en place sur d'autres secteurs à l'extérieur du site. L'association relaye l'exaspération des riverains. SITA souligne la nécessité d'avoir un retour des riverains et va exploiter les données transmises. Elle va examiner la possibilité d'étendre le réseau de mesure sur le plan technique. Selon VAG, la confiance des riverains est perdue avec le regain d'odeurs de cet été.

SITA explique que les conditions météo influencent la dispersion des odeurs. Elle précise que ce sont les alvéoles ouvertes (zone en exploitation) qui sont la première source d'odeur.

VAG souhaite une expertise indépendante pour faire un état des lieux.

La DREAL précise qu'il faut avant tout examiner les pistes de travail sur la réduction à la source et agir sur les causes.

Le maire de Cusset estime qu'effectivement il faut surtout concentrer les efforts sur la réduction des nuisances plutôt que sur une cartographie précise.

Le sous-préfet demande qu'un plan d'actions soit proposé par SITA.

SITA explique comment sont gérées les alertes détectées par les nez électroniques. Ils peuvent caractériser par exemple un dysfonctionnement d'un puits de captage.

Le maire de Saint-Etienne-de-Vic appuie la demande d'actions.

SITA prend acte d'une augmentation des odeurs et se fixe pour objectif de revenir à un état similaire à celui précédant 2009, qui était acceptable. Elle s'engage à faire un audit sur le réseau de biogaz pour voir comment il peut être amélioré et aboutir sur un plan d'actions.

Les associations demandent pourquoi la production de lixiviats est élevée en novembre et décembre 2013. SITA répond que c'est en grande partie lié à la forte pluviométrie et aux travaux sur le pont de l'enfer (entrée d'eaux latérales). Elle précise que la couverture est semi-étanche pour permettre la dégradation du déchet. Le détournement des eaux du pont de l'enfer va également conduire à une diminution de la production de lixiviats. SITA précise que la surface ouverte fait 5000 m².

VAG demande pourquoi des eaux rouges étaient déversées dans le Jolan. SITA explique que c'est lié à la nature géologique des terrains (fer). Les vannes de rejet de la tranchée drainante sont fermées périodiquement afin de s'assurer de leur bon fonctionnement (asservissement au pH et à la conductivité). Avant l'ouverture de la vanne de rejet, l'eau remonte dans la tranchée drainante et lave les galets. Des analyses complémentaires ont été menées et n'ont pas mis en évidence de non-conformité.

VAG demande des explications sur les valeurs anormales sur le piézomètre amont, en particulier les pics sur l'aluminium. Elle souhaite savoir s'il peut y avoir une influence de la décharge. SITA précise que les pics de concentration sur certains paramètres ne sont pas corrélés avec des paramètres représentatifs de l'installation (Chlorures, DCO...)

Un débat s'est ensuite engagé sur la pertinence du réseau piézométrique et les études hydrogéologiques.

Présentation des zones de ramassage des envols par SITA

Le ramassage se fait sur 5 km, à la demande et au minimum mensuel.

VAG signale que c'est souvent à la descente. Elle trouve que les camions roulent vite. Elle repose la question du nettoyage des bennes.

SITA précise que les chauffeurs vérifient leur benne mais qu'il s'agit avant tout d'un problème de civisme. Elle estime que le ramassage est efficace.

SITA présente le réaménagement final du site.

Il y a eu 14 refus de camions en 2013.

4) Actions de l'inspection 2013 de la DREAL

La DREAL présente les actions menées et les inspections réalisées qui ont porté essentiellement sur :

- les travaux de dérivation des eaux du pont de l'enfer
- la conformité du casier B5 (membrane, digue, barrière actives/passives)

SITA précise que contrôle de la conduite amenant les lixiviats jusqu'au réseau des eaux usées est effectué tous les 3 ans.

VVA complète en indiquant que le réseau urbain est quant à lui contrôlé suivant les exigences réglementaires.

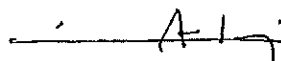
5) Questions diverses

Allier Nature demande la position de VVA par rapport au syndicat unique de traitement. Le syndicat d'étude ne verra pas le jour selon M. Crouzier.

Mme le Maire de demande de travailler davantage sur la communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Sous-préfet de Vichy



Jean ALMAZAN

DIFFUSION : Membres de la commission de suivi de site

